

Réf: Dossier N° 150298

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LEGHISANE »

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port Bouët,
Adjouffou Belleville, à 500 m de l'école Séraphin, Lot 23, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 12 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LEGHISANE »

Objet : ENSEIGNEMENT, FORMATION, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition la location et la vente de tous les meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce
- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, Abidjan, Port Bouët,
Adjouffou Belleville, à 500 m de l'école Séraphin, Lot 23, Ilot 03

Dirigeant(s) : M KOUAME BROU AMBROISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09506 du 18/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°53685/GTCA/RC/2022 du 18/10/2022

